

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 31 MAI 2023

N° 23-00675 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE RECTIFICATIF

Les termes du communiqué N°23-00571/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 22/05/2023 portant admission de candidats précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Administrateurs des Services de Santé, session 2022, sont rectifiés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Administrateurs des Services de Santé, session 2022, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant. C'est :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TARPAGA INNOCENT	2610 6217 8061 1370	B9242436	28/12/90

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KOUSSIELE MEDA MANIKO-ANOUE OMER	2610 0956 1793 8597	B11536314	03/04/91

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

LIRE :

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Administrateurs des Services de Santé, session 2022, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant. C'est :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TARPAGA INNOCENT	2610 6217 8061 1370	B9242436	28/12/90

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	KOUSSIELE MEDA MANIKO-ANOUE OMER	2610 0956 1793 8597	B11536314	03/04/91

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Pour le Ministre d'Etat et par
le Secrétaire Général

Hamidou
Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

